

CULTURE

Vers le futur **centre d'art**

Quatre cabinets d'architecture sélectionnés élaborent une offre pour concevoir le futur centre d'art contemporain de Montpellier Méditerranée Métropole. Une seule équipe sera retenue. Présentation de cette institution culturelle en cours de création et de la programmation de La Panacée version 2017, préfiguratrice de ce nouvel élan donné à la culture.

L'hôtel Montcalm servira, dès 2019, d'écrin au futur centre d'art contemporain. Cet élégant hôtel particulier du XVIII^e siècle, situé en plein cœur de Montpellier, près de la gare Saint-Roch, sera requalifié afin d'adapter l'intérieur de cette bâtisse de 3 150 m², dotée d'un parc de 3 200 m² à sa future fonction. Après une première sélection, quatre équipes de maîtrise d'œuvre ont été admises à déposer une offre : Projectiles, Atelier d'architecture King Kong, PCA-Stream Architecture et

« Une institution de nouvelle génération »



SONIA KERANGUEVEN,
conseillère déléguée
en charge du centre d'art

Berger&Berger Architecture. Le choix se fera dans deux mois et les travaux débuteront au printemps 2018.

En dialogue

Tout à la fois lieu d'expositions temporaires, espace de médiation et centre de recherche et d'enseignement, ce centre d'art comptera plus de 2 350 m² de surfaces exploitables dont 1 500 m² d'exposition. « Premier centre d'art public en France de la décennie 2010, ce grand projet de Montpellier Méditerranée Métropole représente une occasion unique de créer une institution de nouvelle génération », note Sonia Keranguéven,



© C. Manson

À l'intérieur de cette superbe bâtisse patrimoniale, les espaces seront réaménagés pour se mettre en résonance avec les œuvres artistiques qu'ils recevront.

conseillère déléguée chargée auprès de Bernard Travier du centre d'art. « Ce futur centre d'art, véritable navire amiral voulu par Philippe Saurel, n'écrasera pas les établissements culturels existants. Bien au contraire, raconte Nicolas Bourriaud, ex codirecteur du Palais de Tokyo à Paris, qui assure depuis février dernier la direction de la Panacée et du futur centre d'art, preuve s'il en fallait de leur complémentarité. Nous l'avons imaginé comme un hub, quelque chose d'horizontal, tourné vers les autres. Un des atouts de Montpellier, ce sont les collaborations fortes entre les différents acteurs culturels de la ville. C'est cet état d'esprit que nous voulons accentuer et favoriser ». Ce futur centre d'art contribuera

à faire de la métropole de Montpellier, la capitale culturelle du sud, et jouera le rôle d'une interface internationale dans le domaine des arts plastiques.



© C. Manson

Cour, terrasse, parc et même façades seront aussi des supports pour accueillir des œuvres faisant de ce lieu un propagateur d'art dans l'espace public.

David Lynch à **La Panacée**

Ouvert à tous au cœur de l'Écusson, ce centre de culture inauguré le 22 juin 2013 a été construit dans un ancien collège royal de médecine du XV^e siècle, rénové par la Ville. À la fois lieu de production, d'expérimentation et d'exposition, la Panacée accompagne et fait connaître les artistes contemporains dans la diversité de leurs pratiques. Salles d'exposition, patio, auditorium, café... Le public peut déambuler dans différents espaces multipliant les échanges avec les artistes et les étudiants en résidence dans cet équipement. Depuis son arrivée à la direction, Nicolas Bourriaud a apporté sa touche à la Panacée. Toujours plus ouvert sur l'extérieur et à un large public, ce lieu de passage préfigure l'esprit du futur centre d'art de l'hôtel Montcalm.

Retour sur Mulholland Drive

Après *Résonances magnétiques* consacrée aux artistes australiens Joyce Hinterding et David Haines, programmée jusqu'au 23 décembre, Nicolas Bourriaud présentera sa première exposition le 28 janvier jusqu'au 23 avril. Intitulée *Retour sur Mulholland Drive*, elle constitue une rêverie librement inspirée du film-culte de David Lynch sorti en 2001. Cette première exposition consacrée uniquement à un film coïncide avec le retour du cinéaste américain derrière les caméras. En effet, à 70 ans, cet artiste touche à tout tourne la saison 3 de la célèbre série *Twin Peaks*. Cette exposition présente, pour



La première exposition de 2017 met à l'honneur le film-culte de David Lynch, *Mulholland Drive*.

l'essentiel, une génération d'artistes qui joue avec les codes de la culture populaire, mais sans recourir à des effets de surcharge, ni à l'agrandissement caractéristique du Pop-art. Deux autres expositions, au ton humoristique, auront lieu en parallèle à la Panacée qui devient un « multiplex » d'art contemporain. Tala Madani, artiste iranienne née en 1981, présentera ses peintures et films d'animation qui explorent, avec un humour ravageur et un style unique, les rapports de pouvoir. Et l'exposition *Interims* mettra en avant des artistes qui prennent le monde du travail comme matériau. Ironie à l'appui.



Lieu d'exposition ouvert et convivial doté d'un patio en son centre, la Panacée s'inscrit de plus en plus dans la vie quotidienne des Montpelliérains.

L'art de la table

À la Panacée, l'art est présent partout. Même dans les assiettes. Adresse à succès, le café de la Panacée s'est transformé en pop-up restaurant. Vlady et Arnaud Mirabel, les responsables du lieu, aidés du nouveau chef Nicolas Herail, formé chez Loiseau et Lenôtre, ont convié designer, artiste, couturier et céramiste pour habiller leur « restaurant d'hiver ». En complément de la traditionnelle formule tapas - boissons, un menu semi-gastronomique est dorénavant proposé dans un tout nouveau décor. Même les tenues des équipes en salle et en cuisine sont signées par des artistes.

Du mercredi au samedi : 10h à 1h. Dimanche : 10h à 18h
Restaurant d'hiver : du mercredi au samedi à partir de 19h
Tél. 04 99 63 45 68

lecafedelapanacee.com



LA PANACÉE

• Ouvert du mercredi au samedi : 12h à 20h
• Dimanche : 10h à 18h
Montpellier
14, rue de l'École de Pharmacie
Tél. 04 34 88 79 79

lapanacee.org
Entrée libre



La centrale trigénération du réseau montpellierain de chaleur produit l'énergie nécessaire aux habitants des quartiers de Port-Marianne pour se chauffer.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chauffage au bois, chaleur durable !

L'hiver arrive et avec lui les premières vagues de froid. Au bureau ou à domicile, le réflexe est le même : on allume le chauffage.

À Montpellier, votre immeuble est peut-être alimenté par le réseau de distribution de chaleur et de froid de Montpellier Méditerranée Métropole. Grâce à ses équipements innovants, fonctionnant à partir d'énergies renouvelables, celui-ci chauffe de nombreux bâtiments.

Quel est le point commun entre Antigone, Polygone, Port Marianne, les Grisettes ou encore Hôpitaux-Facultés ? Tous ces quartiers montpellierains sont chauffés au bois. Avec du granulé ou de la plaquette de bois plus précisément. Des matériaux considérés comme des ressources renouvelables et locales, issues de forêts gérées durablement dans le Gard, la Lozère et l'Hérault, grâce à un contrat de partenariat avec la Métropole.

Neuf chaufferies à bois

Elles sont neuf chaufferies au total sur la ville de Montpellier à alimenter près de 200 immeubles - soit 1,5 million de m² de logements, bureaux, commerces et

équipements publics - dans une dizaine de quartiers. Cela en fait le troisième réseau français de distribution de chaleur. Il est géré par Montpellier Méditerranée Métropole, au titre des nouvelles compétences acquises par les métropoles françaises, et son

« Le réseau de chaleur métropolitain est alimenté à 70% par des énergies renouvelables »



ÉLIANE LLORET, vice-présidente déléguée à l'énergie et à la transition énergétique

exploitation est déléguée à la Serm (Société d'équipement de la région montpelliéraine). À l'origine, le réseau urbain de chaleur fonctionnait grâce aux énergies fossiles

(gaz, fuel domestique). Sa conversion aux énergies renouvelables (bois, solaire) et de récupération (valorisation des déchets et de la chaleur des installations industrielles), non émettrices de gaz à effet de serre, a été amorcée en 2007. « Le réseau de chaleur métropolitain est alimenté à 70% par des énergies renouvelables, explique Éliane Lloret, vice-présidente déléguée à l'énergie et à la transition énergétique. La Métropole réfléchit à étendre ce réseau dans les nouveaux quartiers en construction à Montpellier et dans des zones déjà urbanisées qui ont besoin de rénover leur système de chauffage. C'est l'objet du schéma directeur air, énergie, climat que nous élaborons. »

Les communes de la métropole s'adaptent, elles aussi, aux nouvelles exigences en la matière. Des équipements publics municipaux, les écoles notamment, ont fait le choix du développement durable, comme le groupe scolaire Victor Hugo à Clapiers (voir encadré), l'école élémentaire de Montaud ou encore le groupe scolaire La Castella à Lattes, avec l'installation d'une chaufferie à bois. À Sussargues, la réflexion est en cours avec l'extension de l'école élémentaire.

Clapiers, un bon élève

La commune a engagé depuis plusieurs années une démarche en faveur du développement durable. L'école primaire Victor Hugo, sur le site du Calvaire, a été rénovée aux normes BBC et équipée d'une chaufferie à bois (121 000 euros). « Le bâtiment consomme désormais 70% d'énergie en moins pour son chauffage. Sa facture annuelle énergétique est passée de 18 000 à 6 000 euros, dont 6 000 euros de réduction imputables à la seule installation de la chaufferie bois », avance Thierry Noël, adjoint au maire en charge du développement durable. Clapiers voit même plus loin. Des études de faisabilité sont en cours pour un projet d'extension de ce réseau de chaleur. L'objectif étant de chauffer d'autres bâtiments publics comme l'espace municipal Bonnier, le bâtiment de la police municipale et la mairie, soit 8 000 m² supplémentaires.



Clapiers a équipé l'école Victor Hugo d'une chaufferie à bois, source d'économies.

Toujours plus d'innovations

À Montpellier, le réseau montpellierain de chaleur a accueilli de nouveaux équipements innovants ces dernières années.

De la chaleur à partir des déchets

L'usine de méthanisation Amétyst reçoit chaque jour les déchets ménagers résiduels et les biodéchets produits par les habitants de la métropole. Leur traitement produit du biogaz qui permet de fabriquer de l'électricité et de l'eau chaude. Cette chaleur est récupérée par le réseau montpellierain de chaleur pour satisfaire les besoins en chauffage et eau chaude de 2 300 logements dans le quartier des Grisettes à Montpellier.

Une centrale trigénération à Port-Marianne

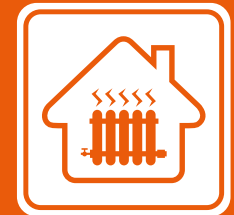
À la différence d'une chaufferie traditionnelle à bois, cette centrale produisait simultanément de la chaleur, du froid et de l'électricité à partir de plaquettes de bois. Cet investissement de 10 millions d'euros, mis en service en 2015, alimente six quartiers de Port-Marianne, soit à terme 5 200 logements et 300 000 m² d'équipements publics, bureaux et commerces.

Antigone se chauffe au bois

8,4 millions d'euros ont été investis par la SERM pour créer une nouvelle chaufferie à bois et convertir celle d'Antigone aux granulés de bois. Elles alimentent en chaleur les immeubles des quartiers Antigone et Polygone et les abonnés du réseau bénéficient d'une tarification verte avantageuse.



La chaufferie d'Antigone a repris du service en avril dernier.



CHAUFFER MOINS ET MIEUX À DOMICILE

De petites habitudes peuvent générer des économies et permettre de préserver davantage l'environnement. Voici quelques astuces à reproduire facilement à domicile et au quotidien

RÉGULER la température ambiante en prenant en compte les apports gratuits de chaleur (soleil, cuisson...).

PROGRAMMER sa consommation. Quand les besoins ou l'occupation du logement changent, la température doit être modifiée. Éviter d'allumer par exemple le chauffage en cas d'absence et le réduire la nuit. Baisser la température de 1°C permet de réduire sa facture de chauffage de 10% !

MODÉRER la température. Pour un confort sans gaspillage : 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres suffisent. Pour les personnes âgées et les enfants en bas âge, ces températures peuvent être supérieures.

ISOLER son logement. Penser à bien fermer les volets la nuit et calfeutrer le dessous des portes d'entrée afin de minimiser la perte énergétique.

INVESTIR dans un système de chauffage performant et/ou une meilleure isolation thermique de son logement.



Pour bénéficier de conseils supplémentaires de l'Agence Locale de l'Énergie, rendez-vous sur ale-montpellier.org

Zéro pesticide dès 2017

À partir du 1^{er} janvier 2017, les pesticides ne seront plus utilisés dans l'entretien des espaces publics, afin de protéger la santé publique, la qualité de l'eau et la biodiversité. La propreté ne sera pas affectée par ce changement, mais il faudra tolérer davantage de nature en ville. Explications.

Sur les trottoirs de certaines communes de la métropole, l'apparition de petites herbes a déjà pu être remarquée. Il ne s'agit pas de négligences de la part des services d'entretien, mais bien d'une certaine tolérance des herbes folles, injustement appelées « mauvaises herbes » - puisqu'on n'a rien à leur reprocher, sinon de ne pas être désirées -.

Mauvais pour la santé, en revanche, les pesticides le sont. Longtemps utilisés pour désherber les voiries et protéger les végétaux d'organismes nuisibles, ces produits chimiques sont peu à peu interdits, au fur et à mesure qu'est prouvé leur impact sur la santé publique, la qualité de l'eau potable, les sols et la biodiversité. La loi de 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte a prévu

“ Protéger la santé des personnels les plus exposés ”



RABII YOUSSEOUS,
vice-président délégué à la voirie.

que dès 2017, les services publics ne pourront plus les utiliser pour les trottoirs, accotements de voirie, parcs, jardins, promenades et forêts. Dès 2019, les particuliers devront aussi se passer des pesticides dans leurs jardins. « Il s'agit de protéger la santé des personnels les plus exposés à des risques d'inhalation,



Dans le quartier Port de Carème à Pérols, en bordure d'étangs, les nouveaux espaces paysagers sont conçus pour nécessiter moins de désherbage.

mais aussi de préserver l'eau et la terre : c'est un combat à long terme auquel chacun doit contribuer», explique Rabii Youssous, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole délégué à la voirie.

Des communes pionnières labellisées

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente pour l'entretien de la voirie, et les 31 communes membres, compétentes pour les espaces verts, se sont préparées en s'appuyant sur l'expérience des communes les plus avancées. Pérols, par exemple, a obtenu cette année le label national « Terre saine », après avoir totalement abandonné les pesticides, y compris dans les cimetières

et le stade, en anticipation de la loi. Les nouvelles techniques de désherbage sont manuelles, mécaniques, thermiques ou à la mousse de coco. On évite la prolifération d'herbes indésirables en couvrant les pieds des arbres avec des copeaux de bois ou de plantes couvre-sols. On lutte contre les pucerons, avec l'aide des coccinelles, attirés par des plantes spécifiques, des prairies remplacent le gazon... Autant de techniques que les jardiniers amateurs peuvent aussi mettre en œuvre chez eux. Le guide *Jardiner sans pesticides* est disponible sur les sites des syndicats de bassin du Lez et des étangs : syble.fr, siel-lagunes.fr et etang-de-l-or.com/vertdemain.